



**EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°02/2023**

<p>DATE DE CONVOCATION 03/04/2023</p>	<p>L'an deux mille vingt trois Le 13 avril à vingt heures</p>												
<p>DATE D’AFFICHAGE 03/04/2023</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Monsieur Denis SARGERET</p>												
<p>Nombre de CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 10</p>	<p>Étaient présents : DUCHESNE Alix, LINSTER Myriam, PETITHOMME Stéphane, PIERRE Denis, ROLLAND Sébastien, SARGERET Denis, SARGERET Laurent, ETHUIN Sophie, AUBERT Didier, GINOUX Frédéric, MAHIEUX Mélissa</p> <p>Absent excusé : néant.</p> <p>Absent : néant.</p> <p>Formant la majorité des membres en exercice.</p>												
<p>Délibération n°02 Objet : Approbation du Compte Administratif 2022</p>	<p>Le Conseil Municipal de Théméricourt réuni sous la présidence de Madame MAHIEUX et Monsieur GINOUX, Conseillers en charges des finances, délibérant sur le compte administratif de l’exercice 2022 dressé par M. SARGERET Denis, Maire, s’est fait présenter le Compte Administratif de l’exercice considéré.</p> <p>M. SARGERET Denis ne peut participer au vote.</p> <p>1 - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :</p> <table border="1" data-bbox="472 1709 1409 1953"> <thead> <tr> <th>Libellé :</th> <th>Fonctionnement</th> <th>Investissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Opérations :</td> <td>Dépenses 215 735.76 € Recettes 296 177.89 €</td> <td>Dépenses 33 408.78 € Recettes 4 604.40 €</td> </tr> <tr> <td>Excédent :</td> <td>80 442.13 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Déficit</td> <td></td> <td>28 804.38 €</td> </tr> </tbody> </table>	Libellé :	Fonctionnement	Investissement	Opérations :	Dépenses 215 735.76 € Recettes 296 177.89 €	Dépenses 33 408.78 € Recettes 4 604.40 €	Excédent :	80 442.13 €		Déficit		28 804.38 €
Libellé :	Fonctionnement	Investissement											
Opérations :	Dépenses 215 735.76 € Recettes 296 177.89 €	Dépenses 33 408.78 € Recettes 4 604.40 €											
Excédent :	80 442.13 €												
Déficit		28 804.38 €											



	<p>2 – Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits,</p> <p>3 – reconnaît la sincérité des restes à réaliser,</p> <p>4 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci – dessus,</p> <p>Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :</p> <p>Adopte à la majorité le compte administratif 2022. (Le Maire ne prenant pas part au vote).</p>
	<p>Fait à Théméricourt, le 17 avril 2023 EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME</p>
<p>CACHET</p> 	<p>Le maire</p>  <p>Denis SARGERET Secrétaire de séance</p>  <p>Sébastien ROLLAND</p>